

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA

CANADA	Un an	\$5.00
ÉTATS-UNIS	Un an	\$5.00
ÉTRANGER	Un an	\$5.00
France	Un an	\$5.00

AMÉRIQUE	Un an	\$4.00
ÉTATS-UNIS	Un an	\$4.00
ÉTRANGER	Un an	\$4.00
France	Un an	\$4.00

FRANCE	Un an	\$4.00
ÉTATS-UNIS	Un an	\$4.00
ÉTRANGER	Un an	\$4.00
France	Un an	\$4.00

JOURNAL DES CAMPAGNES

Par an	\$1.00
Pour la France	\$1.00

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Feuilleton du COURRIER du CANADA

9 Mars 1894.—No 4

LA FEUILLERAIE

(Suite)

L'orage se rapprochait de moment en moment. Mlle de Sommerives se dirigea vers la maison, et son frère entra à sa suite dans une vaste chambre qu'on appelait le parloir, sorte de vestibule qui prenait toute la largeur de la maison et avait sur chacune des façades une grande porte vitrée. Le sol était couvert d'un vieux carrelage de marbre blanc et d'ardoise. Les murs, des deux côtés extérieurs, étaient blanchis à la chaux, mais revêtus de treillages et tapissés, l'un d'un lierre magnifique, l'autre d'un géranium grimpa. Les murailles latérales, percées de larges portes, étaient ornées de vieilles tapisseries. Une immense table carrée occupait le centre de ce vestibule ; autour se groupaient des sièges de toutes formes, depuis les chaises en bois sculpté, au dossier armorié, jusqu'aux fauteuils de cuir gaufré, aux fumeuses et aux chauffeuses en tapisserie. Une cheminée monumentale occupait un des côtés, remplie en ce moment d'un feuillage de verdure. Enfin, sur la table se trouvait un pêle-mêle de livres de journaux, d'ouvrages de femmes, et en ce moment, Nelly, debout à l'un des angles, choisissait des fleurs et des branches vertes dans le but évident de les arranger dans une jardinière de faïence placée devant elle.

— Mon sort n'aura pas les honneurs du plein air, dit-elle en souriant. Venez, oncle Aymard, et donnez-moi votre goût. Vous y perdez, à cet orage, toutes mes fleurs odorantes, car tante Sylvie ne vous permet pas de respirer de parfums dans une chambre close... Mais regardez ces pois-fleurs roses... Ce sont des plantes sauvages, qui s'accrochaient là-bas à l'un des vieux tilleuls... Vous allez voir ce que j'en vais faire.

— Il y a dans la serre des fleurs sans odeur qui valent dix fois mieux, Nelly, dit Mlle Sylvie, rangeant son ouvrage. Que pensera Hubert d'un sort de mauvaises herbes ? Il aura une piètre opinion de notre jardin.

Nelly se tourna en riant vers M. de Sommerives, qui la regardait piquer les pois roses dans une masse nuancée de feuillage délicat.

— Ce que pensera Hubert ? répéta-t-elle gaiement. C'est justement ce que je suis curieuse de savoir. Mes sœurs peuvent-être une pierre de touche, tante Sylvie. Je vous dirai ce soir si votre neveu est artiste et poète.

Mlle de Sommerives haussa les épaules avec un sourire indulgent.

— Folle ! s'il fallait être l'un ou l'autre pour te plaire, comment aimerais-tu ta vieille tante, qui elle, est la prose en personne ?

Nelly retint la grande main robuste qui, juste à ce moment, rangeait des pelotons de laine dans son voisinage.

— Oui, c'est vrai, tante Sylvie, vous êtes la prose... Mais la prose peut devenir la poésie du bien.

Folle ! répéta en riant Mlle Sylvie. Quels rêves vous feriez, toi et mon frère, si je n'étais pas là pour vous ramener des nuages ! Grâce à moi, tu es devenue une femme de ménage très passable.

— Et grâce à lui je mets un peu d'idéal dans la vie, comme des fleurs de capucine sur une salade, répliqua-t-elle avec un éclat de rire. Regardez ma corbeille, tante Sylvie. Si prosaïque que vous vous disiez, je vous défie de ne pas la trouver jolie.

— Un chef-d'œuvre, dit M. de Sommerives avec admiration.

Oui, c'est jolie, mais ce n'est qu'une fleur sauvage.

— Eh ! c'est le bon Dieu qui l'a faite, tante Sylvie. Et maintenant, je vais aider Lise au couvert... Oncle Aymard j'entends la voiture, je me sauve.

Et elle disparut, emportant sa jardinière, tandis que M. de Sommerives et sa sœur se hâtaient de sortir dans la cour.

Le bruit des roues s'entendait distinctement, en effet. Mlle Sylvie prit le bas de son frère d'un geste affectueux qui, rare chez elle, dénotait une vive émotion contenue.

— Dix ans que nous ne l'avons vu ! N'est-ce pas invraisemblable, à cette époque de chemins de fer et de voyages faciles ?

— Oui, mais il a lui-même tant voyagé hors de France... Il ressemblait beaucoup au pauvre Edouard. Je me demandais s'il est resté le même.

— Le même après dix ans ! Non, Aymard, il avait les traits de sa mère... Voici la voiture... Il est sans doute médiocrement ému de retrouver deux vieux parents comme nous, et un maigre tremble comme une feuille sur ton bras, qui frissonne... Que de tendresses ignorées dans les pauvres vieux cœurs dont nul ne se soucie !... Oui, c'est le portrait de sa mère... Un beau garçon Aymard, que le dernier des Sommerives !

L'américaine entra dans la cour ; le nouveau venu, était son chapeau, montrait un visage intelligent, un peu froid éclairé par des yeux gris, grand et pénétrant.

M. de Sommerives bondit vers la voiture.

— Mon cher enfant !... Qu'as-tu pensé de ton vieil oncle, qui n'allait pas te chercher ? Je suis en pouvoir de femmes, tu verras cela un jour ; on a prétendu que l'orage me ferait mal, que sais-je ? Mais te voilà enfin, mon cher, mon unique neveu, le fils de mon frère, de mon ami d'enfance !

Il avait posé ses deux larges mains sur les épaules d'Hubert et le regardait avidement. Le nouveau neveu était plus petit que lui, mince, nerveux. Ses traits corrects se détendaient légèrement, et l'émotion vraiment communicative de son oncle aueua une lueur fugitive dans ses yeux clairs et froids.

— Je suis heureux d'être ici, mon oncle... Il me semble que je remonte le cours de ma vie, et même celles de mes ancêtres... Mais il faut que je salue ma tante... Je la reconnais, bien que ses cheveux aient blanchi...

Mlle Sylvie s'avancant, les larmes aux yeux et les bras tendus.

— Mon cher enfant !

A suivre.)

Etude sur Louis Veillot

PAR

JULES LEMAITRE

(Suite et fin)

N°1

Et il en est le grand catholique ; pour un peu, je dirais le seul. Il a dégoûté le catholicisme de tout ce qui n'est pas lui, s'étant gardé soit de le compromettre avec la Révolution, de prétendre le ramener, comme d'autres "épaveurs" de religion, au christianisme des premiers temps. Veillot l'a pris tel qu'il est, avec sa hiérarchie, avec ses doctrines autoritaires en politique, même avec les us et traditions qui pour les inattentifs que les superficiels, paraissent s'éloigner de l'esprit de l'Evangile. Il l'a pris, dis-je, tel que son développement historique l'a fait, parce que ce développement est divin.

Lacordaire, Montalembert, Falloux, Dupanloup, sont, auprès de Veillot, des catholiques à tendances hérétiques. Ceux-là ont des faiblesses pour l'œuvre de la Révolution ; ils se figurent que l'égalité civile, la liberté politique, le régime parlementaire, le suffrage universel sont, pour s'en faire, choses évangéliques. Veillot, non ; il ne pense point que ces institutions soient nécessaires aux âmes, ni excitatrices de la bonté humaine, ni qu'elles soient même d'un secours sérieux pour l'amélioration matérielle du sort des pauvres. Il est persuadé et a constamment tâché d'établir que la Révolution est essentiellement rationaliste, c'est-à-dire impie, au surplus purement bourgeoise ; qu'elle n'a profité qu'aux classes moyennes ; curée pour celles-ci, mystification pour le peuple ; et qu'elle a rendu la vie plus lourde aux petits en leur enlevant ce qui était l'allègement et faisait la dignité de leur condition. La Révolution est, pour Veillot, la dernière des hérésies. Et c'est ainsi que, comme je l'ai déjà remarqué, Veillot, du moins par ses négations, est moins loin du socialisme, si énergiquement qu'il l'a combattu, que du libéralisme bourgeois.

Bref, il croit que la philosophie ne peut rien pour le bonheur même terrestre, des hommes (car le matérialisme le bas de son frère d'un geste affectueux qui, rare chez elle, dénotait une vive émotion contenue.

Le passé, il le transfigure ; il voit le moyen âge et l'ancien régime comme il lui plaît de le voir. Il ne doute pas que le moyen âge n'ait connu la fraternité divine dans l'ingalité apparente des conditions et n'ait presque réalisé l'unité morale nécessaire au bonheur universel. Lui si doux, il l'absout dans les âges coulés la répression de l'hérésie, surtout parce que l'hérésie lui apparaît attentatoire à cette indispensable unité. Il oublie et méconnaît les brutalités, les cruautés, les vices, l'adieu misère ; il oublie que les hommes, même alors, ne furent que des hommes.

Et c'est du même regard visionnaire qu'il considère l'avenir. Evidemment si tous les pauvres et les riches étaient de vrais chrétiens, la question sociale serait résolue du coup, et toutes les autres pareillement. Il n'y faudrait que deux petites conditions : il faudrait que tous les hommes, dans l'univers entier, eussent la foi ; et il faudrait que la foi communiquât forcément aux croyants la vertu et la liberté.

Ce poète est donc plein d'illusions, et parfois, d'illusions "à rebours". S'il doit à l'intransigence même de sa foi des vues profondes sur l'histoire contemporaine et des clairvoyances terribles sur les personnes, il lui arrive de se tromper fâcheusement sur elles, de nous surfaire leur perversité, et de perdre, pour ainsi parler, la notion du vrai humain. Il a eu, souvent, de la peine à comprendre que l'on put ne pas croire au surnaturel, et à son surnaturel à lui, sans être un démon, d'orgueil ou d'impureté.

S'il avait vécu assez longtemps pour qu'un peu de ma prose parvint jusqu'à lui, j'aurais voulu après quelque article où il m'aurait traité de simple Gauchet et de cuistre par-dessus le marché, le prendre à part et lui dire :

— Non, je vous jure, ce ne sont point "mes passions" qui m'ont ravi la foi ; je ne leur obéis pas toujours ; et, en tout cas, le prêtre m'aboucirait si j'avais la volonté de mieux vivre. Et ce n'est pas non plus la "suprême de l'esprit". Sincèrement, je ne me sentais pas diminué si je croyais ce que Pascal, Racine et Bossuet ont cru. Je suis humble ou j'y tiens. L'humilité est un sentiment très philosophique ; c'est l'acceptation de notre être comme il est ; c'est-à-dire nécessairement inférieur et complet. Je ne suis pas un "libre penseur", car c'est une grande sottise de s'imaginer que l'on peut penser librement. Et notez bien que vous, je vous comprends, je vous aime, je vous pardonne tout. Et j'aime les saints, les prêtres, les religieux — non par une affection de "largeur d'esprit" ou par une espèce de naïveté et suffisante coquetterie morale. J'aime réellement presque tout ce que vous défendez, et je le défendrai moi-même à l'occasion. Mais enfin, si je ne puis aller au delà de ce sentiment ?

Vous me direz : " Cherchez la vérité, instruisez-vous ! Hélas ! tous vos arguments, je les connais ; pendant les six années de catholicisme de persévérance qui ont suivi ma première communion, j'ai entendu réfuter toutes les hérésies, sans compter les schismes. Vous répondez : " Alors le mal est dans votre cœur et dans votre volonté. " Mais, voyons, c'est-à-dire, sérieusement vous me regardez comme un méchant ?

Comprenez donc un peu ! La "grâce" je la vois bien, vous a fait une seconde nature, mais est-ce que vous ne l'oubliez pas quelquefois ? Est-ce qu'il n'y a pas de moments où, loin de la lutte, aux champs ou sur la grève, ou bercé par la musique, il vous semblait étrange que vous fussiez Louis Veillot, rédacteur en chef de l'Univers, voué dans un coin de la planète, à la tâche d'anathématiser des hommes comme vous à cause de certaines affirmations, inconcevables et incontrôlables sur le monde et la cause première ; des moments où vous ne voyiez plus vous-même que de loin, où il vous paraissait à la fois incompréhensible et doux de vivre ? Et c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'autres moments encore, des moments d'angoisse mortelle et d'unité ?

(4) A l'entrée du morceau qu'on va lire, il faut une note. C'est une profession d'absence de foi que va nous faire entendre M. Jules Lemaitre. Ma note ne sera pas une discussion. Je m'en tiens à rappeler que je ne veux pas m'arrêter aux digressions de M. Jules Lemaitre, ni aux vues qui lui sont propres. Pourquoi lui montrer qu'il va de l'électisme au pyrrhonisme ? il le sait bien. Qu'il me le pardonne : je crains qu'il ne songe dans ce hors-d'œuvre à rassurer ses amis de l'université, du monde lettré et du théâtre sur lui-même. Craignant qu'on ne l'accuse par là d'avoir subi, quant aux doctrines, l'influence de Louis Veillot, il prend ses sûretés. Eh bien, ce besoin de se défendre me fait espérer qu'il est atteint et j'en suis fort aise.

K. V.

versel dégoût, où vous admettiez presque que l'on pût totalement désespérer et où vous n'étiez retenu dans votre foi que par une habitude d'âme ?

Dans ces heures-là, heures d'humaine détresse ou d'humaine détresse, est-ce que, ayant à me juger, vous m'eussiez envoyé, vous, au feu éternel ? Considérez que je suis justement dans l'état où fut, assez longtemps encore après votre conversion, votre frère Eugène que vous aimiez tant, et qui, je suis tenté de le croire, se convertit, d'abord, un peu pour vous faire plaisir et pour que vous le laissiez tranquille. Considérez aussi qu'un centième environ des habitants de notre petit astre sont guidés (et, parmi eux, combien y réfléchissent ?) par le symbole de Née et les définitions du concile de Trente et que, depuis trois siècles, ce nombre va décroissant. Considérez enfin que, selon votre orthodoxie même (est-ce que je me trompe ?) Dieu a créé la plupart des hommes, non sans doute pour qu'ils fussent damnés, c'est-à-dire éternellement méchants et malheureux, mais sachant qu'ils le seraient. C'est là une idée si épouvantable... que, justement à cause de cela, on finit par se tranquilliser.

Mais, par cela même qu'il y aura toujours et forcément, des hommes comme moi — et de bien pires — et en très grande quantité, — vous ferez sagement de renoncer, pour aujourd'hui, à la partie terrestre de votre rêve. C'est ce que vous faites d'ailleurs assez volontiers : maintes fois, à la façon des anarchistes, vous appelez de vos vœux le "chambardement général"... Le plus probable cependant, c'est que la condition humaine s'améliorera peu à peu par la bonté, mais par la bonté simplement humaine, et aussi par cette notion lentement répandue, que l'intérêt de chacun se confond ou tend à se confondre avec l'intérêt de tous, et que l'égoïsme est une duperie. Et le monde ira comme il pourra. Est-ce qu'on ne voit pas que les socialistes même de brigands arrivent à s'organiser, à assurer à tous leurs membres une vie supportable ? Nous avons des siècles devant nous. L'humanité pourra s'accorder dans la résignation même à l'ignorance métaphysique, et dans le sentiment que votre solution, à vous est impossible. Seulement, nous profiterons de vos indications ; nous serons moins dupes de la "Déclaration des droits de l'homme" ; nous concevons mieux que c'est sur les corps qu'il faut agir et que l'apparente justice géométrique des lois n'est rien si le désir de la justice et si la charité ne sont point en nous.

Les hommes ont horriblement souffert et ont été horriblement méchants, quoi que vous disiez, même dans le temps où votre chimère d'une foi unique était le plus près d'être une réalité. Alors ? Pourquoi n'essayez-vous pas d'autre chose ? Vous savez très bien, c'est évident : mais par exemple, pourquoi avez-vous ralié si durement ces chrétiens qui, tout en partageant l'essentiel de vos croyances, en ont accommodé une partie à l'œuvre purement humaine toujours défective et toujours recommencée, de construction sociale qui se poursuit autour d'eux ? Ou dirait que vous ne voulez nous laisser le choix qu'entre le catholicisme universel (vous savez bien que ces deux mots ne forment pas, hélas ! un pléonasme) — et l'anarchie, le "il n'y a rien". N'est-ce pas un peu imprudent ?

Mais aussi que cela est rare et fier ! Et que vous êtes raison de vous entêtrer dans un rêve qui vous a rendu, vous, si noble, si bon et si grand ! Je relis les vers que vous écrivîtes, un jour, pour votre tombe :

Placer à mon côté une plume : Sur mon front le Christ, mon orgueil ; Sous mes pieds mettez ce volume ; Et clouez en paix mon cercueil.

Après la dernière pierre, Sur ma fosse planter la croix ; Et si l'on me donne une pierre, Gravez dessus : "C'est lui, qui croit."

Dites entre vous : "Il sommeille ; Son dur labeur est achevé ; Ou plutôt dites : "Il s'éveille ; Il voit ce qu'il a tant rêvé."

Ceux qui font de viles morsures ! A mon nom sont-ils attachés ? Laissez-les faire ; ces blessures Peuvent être couvertes mes pèchers.

Je suis pêcheur, et sur mes vœux Hélas ! j'ai chancelé souvent ; Mais, grâce à Dieu, vainqueur du doute, Je suis mort ferme et péniitent.

J'espère en Jésus. Sur la terre Je n'ai pas rongé de sa loi ; Au dernier jour, devant son Père, Il ne rougira pas de moi.

Laissez-nous embaumer votre mémoire respectueusement, dans cette sublime épitaphe (5).

(5) Il me reste quelque chose à dire, mais je ne le dirai pas aujourd'hui. Je veux laisser le lecteur sous l'impression de ce dernier mot.

E. V.

Jules Lemaitre

Les furoncles, gales et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsepareille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

K. V.

A l'académie française

Election de M. J. M. de Herédia

Nouvel échec de M. Zola

Le 22 février à une heure l'Académie française s'est réunie pour procéder à l'élection de deux membres, en remplacement de MM. Taine et de Mazade, décédés.

Au moment du vote trente-deux académiciens étaient présents. Voici leurs noms dans leur ordre d'arrivée, ainsi que le constatait le registre des signatures :

M. de Perrault, MM. de Bournier, Sully Prudhomme, Lecomte de Lisle, Léon Say, Legouvé, Hervé, Ludovic Halévy, Alexandre Dumas, G. Boissier, E. Lavisse, E. Rousset, Chaillet-Lacour, Brunetiere, Thureau-Dangin, Jules Simon, de Vogüé, d'Audiffert Pasquier, Wallon, de Broglie, Pastour, O. Gréard, Cherbuliez, Sardon, Bertrand, Meilhau, d'Haussonville, F. Coppée, de Frémynet, Mézières, C. Doucet, Jules Claretie.

Ettaient absents : MM. de Lesspès, Darny, Emile Olivier, Pierre Loti et le duc d'Aumale, qui s'est légèrement blessé et que cet accident seul a empêché d'assister à la séance.

Enfin, on sait qu'un troisième académicien, M. Maxime du Camp, est décédé récemment.

Le scrutin a été ouvert qu'à une heure et demie.

Les candidats au fauteuil de M. Taine étaient : MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Henry Housaye, Emile Zola, Emile Montégut.

Cinq tours de scrutin ont donné les résultats suivants :

Premier tour. — MM. Leroy-Beaulieu, 10 voix ; H. Housaye, 11 ; E. Montégut, 11.

Deuxième tour. — MM. Leroy-Beaulieu, 8 voix ; A. Housaye, 13 ; E. Montégut, 10.

Troisième tour. — MM. Leroy-Beaulieu, H. Housaye, 13 ; E. Montégut, 10.

Quatrième tour. — MM. Leroy-Beaulieu, H. Housaye, 13 ; E. Montégut, 11.

Cinquième tour. — MM. Leroy-Beaulieu, 7 ; H. Housaye, 13 ; E. Montégut, 12.

M. Emile Zola n'a obtenu aucune voix.

Ces cinq tours de scrutin n'ayant donné aucun résultat, puisque la majorité absolue était de 17 voix, l'élection pour le fauteuil de M. Taine a été ajournée.

L'Académie a alors procédé au vote pour le fauteuil de M. de Mazade.

Les candidats à ce fauteuil étaient MM. José-Maria de Herédia, Francis Charnes et Emile Zola.

Par une lettre lue à la séance de mardi dernier, M. Verhaïen avait retiré sa candidature.

Cette fois encore, cinq tours de scrutin ont été nécessaires :

MM. 1er tour 2e 3e 4e 5e

De Herédia..... 11 13 15 16 19

Francis Charnes..... 8 8 9 9 9

Emile Zola..... 9 10 11 10 7

Hubert de Saint-Amand..... 3 1 1 0 0

Bulletins blancs..... 1 0 0 1 1

M. de Herédia, ayant obtenu la majorité, a été proclamé membre de l'Académie française ; son élection, selon l'usage, sera soumise à l'approbation du président de la République.

Quelques notes biographiques sur le nouvel académicien :

M. José-Maria de Herédia est né le 22 novembre 1842 la Fortuna Cafeyre, près de Santiago-de-Cuba (île de Cuba). Elève de l'Ecole des chartes, il écrivit à la Revue de Paris, où parurent ses premiers vers, au Temps, à la Revue des deux Mondes, au Journal des débats, et devint rapidement un poète célèbre sans avoir jamais réuni ses poésies en volume. Le sonnet le tenta particulièrement, et, dernièrement, dans les Tropiques, il livra à la publicité toute une série de sonnets impeccables quant à la forme et animés d'un souffle vraiment épique. Son poème les Conquérants est d'une envergure puissante.

Herve Breton.

AVIS

M. Mathias Laislois, de Saint-Thomas de Montnagney, et M. J. J. Saindon marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

Au Lion d'Or

NOUVELLE MAISON DE PENSION

N 28 RUE CONROY

M. Boulé

SON DE PENSION invite ses amis, toutes ses anciennes pratiques et le public en général de bien vouloir lui accorder leur patronage.

Les clients qui voudront bien l'honorer trouveront une excellente table, servie avec attention et des chambres de première classe.

Le dîner, le lunch, le souper sont servis à la carte au prix de 50 cts, pour l'avant, des employés civils et des personnes dont les familles sont à la campagne.

Aussi plusieurs bonnes chambres à louer avec pension.

E. BOULE, GERANT

VOTRE ENFANT
MAIGRIT SANS RAISON
REFUSE DE MANGER
EST AGITE ET DEBIL
ESSAYEZ DONC **WILLIAMS' EMULSION**

Compagnie Chinic

QUEBEC

ANCIENNE MAISON BETHIOT, FONDÉE EN 1808

Successeurs de BEAUBERT & CHINIC.

Marchands Quincailliers

ET GROS ET EN DETAIL

Fournisseurs ordinaires

du Clergé,

des Fabriques,

des Institutions religieuses

et des Maisons d'éducation.

17 janvier 1894

TAPISSERIE ! TAPISSERIE !



300,000 PIECES

Vendues à grande réduction.

En vue du grand assortiment de tapisserie que nous avons et attendu qu'il nous faut faire place dans notre magasin pour les tapisseries de la saison prochaine qui nous arrivent en grande quantité, nous avons décidé de faire une GRANDE REDUCTION de tout notre stock, d'ici au 31 décembre. Par conséquent, nous invitons toutes nos pratiques et le public en général à venir nous rendre visite, et l'on constatera par soi-même cette grande réduction qui certainement encouragera chacun à décorer ses appartements pour les fêtes. Même réduction aussi pour la pose du papier (tapisserie) et peinture, etc.

Notre département de MOULURE pour cadres ne le cède en rien par la qualité — et la quantité du choix.

Des hommes de grande expérience sont attachés à ce département ainsi qu'à l'atelier de décoration, ce qui nous permet de exécuter les plus difficiles. Les dernières importations d'Europe viennent de nous arriver, ce qui nous permet de lutter avec n'importe quelle maison dans cette ligne mentionnés : PLATE GLASS de fabri française, VERRE A CHASSIS de toute grandeur en double et simple épaisseur, VERRE FLEURI (mousseline) VERRE COULETTE rayé, satiné, rouge, bleu, jaune, vert et blanc, obscur, etc. Grand assortiment de MIROIR (plate glass).

Notre département de Peintures, Huiles, Vernis et Térébenthine est de première qualité.

Notre BLANC DE PLOMB est manufacturé spécialement pour nous et porte notre marque de commerce, et nous le garantissons supérieur à tout blanc importé dans le pays.

JOS. GAUTHIER & FRÈRE

PEINTRES-DECORATEURS.

290 rue St-Joseph.

OPTICIEN

POUR LE TEMPS

CARNAVAL

J. E. GAGNON

FAIT UNE GRANDE REDUCTION sur toutes ces MARCHANDISES nouvellement reçues ;

Tels que Montres, Horloges et Bijouteries.

Montres pour hommes, Montres pour Dames, Montres pour Filles, Montres pour Garçons, Chaines Roll Plate pour Dames, Chaines Roll Plate pour Filles, Chaines Roll Plate pour Hommes.

Un grand choix de Bagues pour Dames, un grand choix de Jones en Or solide fait sans soudure, un beau choix de Bagues pour hommes, Set en Or, Set en Roll Plate, Pendants d'Oreilles, Epinglettes, Cachez, Ceintures en Métal, Articles en Aluminium, Argentures, Lunettes et Pince-Nez, en Or et en Argent, en Roll Plate, en Nickel et Acier.

Un grand choix d'articles de fantaisies pour cadeaux trop long à énumérer.

A GRANDE REDUCTION.

Une visite sollicitée.

J. E. GAGNON

ORFÈVRE, BIJOUTIER ET OPTICIEN,

286, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec,

M. GAGNON accorde une bonne commission pour les personnes qui organisent des Banquets de fêtes.

Dernière Edition

Le proces de Mgr Fabre

REVISION DE JUGEMENT

Quand la cause reviendra-t-elle

M. St-Louis, avocat a présenté hier matin à M. le juge Taschereau, président du tribunal de la cour de Pratique, une motion demandant la révision du jugement rendu par M. le juge Pagnuelo sur certaines objections faites au premier interrogatoire du défendeur dans la cause du Canada-Revue contre Mgr Fabre.

M. St-Louis prétend qu'il a le droit de connaître et de prouver les circonstances qui ont accompagné l'interdiction de la demanderesse afin de déterminer si l'archevêque de Montréal est bien resté dans les limites des prérogatives dont il demande la consécration judiciaire.

L'avocat du Canada-Revue prétend en outre avoir le droit de savoir si c'est M. le chanoine Archambault ou Mgr Fabre qui a rédigé la lettre circulaire du mois de novembre 1892, etc., etc.

Les objections maintenues par M. le juge Pagnuelo lui empêchent d'entrer sur ce terrain.

M. St-Louis déclare au tribunal que c'est à la suggestion de M. le juge Pagnuelo lui-même qu'il a présenté cette motion pour révision de jugement.

M. C. A. Geoffrion s'est opposé à cet mot au nom du défendeur.

M. le juge Taschereau a demandé qu'on lui fasse parvenir incessamment le dossier en cette cause et il rendra sa décision dans quelques jours.

Il est de plus probable que cette fameuse cause, inscrite à l'enquête et mise pour le 12 courant, sera renvoyée au prochain terme.

Une conférence politique

Une dépêche d'Ottawa donne l'analyse suivante d'un discours de Sir Charles Hibbert Tupper, au club Macdonald.

Sir Chs. H. Tupper a fait hier soir la dernière des conférences politiques du club Macdonald d'Ottawa. Il débuta par une comparaison entre les deux partis politiques, le parti conservateur, dont l'union et la loyauté ont fait prospérer le pays et le parti libéral dont le seul bien est la convoitise du pouvoir.

Les libéraux ne sont que des "humbugs" politiques et des démagogues. Il mit en parallèle les dernières déclarations des chefs du libre-échange, et leurs anciens hommages au système protecteur et il est certain qu'arrivés au pouvoir les libéraux n'oseraient jamais adopter le libre-échange. Ils percevraient leur revenu de la même manière que les conservateurs. Le parti conservateur ne peut abandonner le régime protecteur, il lui faut continuer à développer le pays.

Les deux océans sont à conquérir. En terminant, il déclare que le parti conservateur se propose de tenir la même attitude qu'autrefois, tout a fait impartiale sur les questions de race et de nationalité. Il se propose de donner des droits égaux à tous et de ne pas entreprendre de jeter une partie de la population contre l'autre, mais de tenir le milieu et une position ferme entre les extrêmes des deux cotés et quoiqu'on puisse appeler cela de la lâcheté dans certains quartiers, il croit que c'est la politique la plus favorable aux intérêts de la population.

Le juge Palmer, du Nouveau-Brunswick, vient de faire parvenir sa démission au Ministère de la Justice.

Le juge Palmer est âgé de 74 ans.

M. E. U. Piché, C. R. greffier des Communes sous le gouvernement McKensie, est mort hier matin à Lano-raie.

M. Laurier se rend à Ottawa lundi prochain. Il y rencontrera ses principaux lieutenants pour mettre la dernière main à la besogne que les libéraux se proposent de poursuivre durant la session qui s'ouvrira jeudi prochain.

Le secrétaire d'Etat Gresham a décidé d'envoyer sept croiseurs donataires pour surveiller les pêcheries dans la mer de Behring, dès le 1er mai, époque à laquelle les règlements adoptés par la cour d'arbitrage à Paris prendront force.

LA DYNAMITE A ROME

Deux personnes blessées

Rome, 8.—Une bombe a fait explosion devant la chambre des députés aujourd'hui. Deux personnes ont été gravement blessées et plusieurs autres, légèrement. Des centaines de fenêtres ont volé en éclats. Le coupable a échappé.

POUR VOL D'UN SOU

Condamnation aux travaux forcés à perpétuité

Omaha, 7.—Un homme du nom de France a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir volé un sou à un fauteur.

Quartier St Roch

Les candidats aux honneurs municipaux

Le conseil municipal de St Roch s'est réuni hier soir. M. J. A. Belanger et Giguère ont été élus. On ne leur connaît pas d'adversaires.

A MONTREAL

L'UNIVERSITE LAVAL

Un ivrogne veut se suicider

ST-LOUIS vs LACASSE

La Cio du Richelieu

SERAIT-CE UN MEURTRE

Incendie et faillite

Montréal 8.—Les travaux de la nouvelle construction de l'Université Laval sur la rue St-Denis, font des progrès rapides. Le rez-de-chaussée du sous-bassement est presque terminé.

Un nommé John Dempsey, ivrogne dont la réputation est des mieux établies auprès de la police, a essayé de se suicider, hier vers dix heures en absorbant une once de vert de Paris à son domicile rue Notre-Dame Est. Des voisins l'ayant trouvé mourant l'ont fait transporter à l'hôpital par une voiture de patrouille. A l'aide d'une pompe malgré la résistance de Dempsey, les médecins ont débarrassé son estomac du poison. L'individu, en se débattant, a brisé l'instrument qui valait \$25. Dempsey est maintenant hors de danger. Ajoutons que depuis deux mois, il était sous l'influence de la boisson.

M. le recorder DeMontigny souffre de la grippe. Il ne pourra sortir d'ici huit jours.

De nouvelles escarmouches ont eu lieu hier et aujourd'hui dans la cause de M. Horace St-Louis avocat, contre le révérend Père Lacasse et MM. Cadieux et Dérome.

Hier après-midi, le demandeur a obtenu l'émission d'un bref d'exécution contre les défendeurs pour se faire payer de ceux-ci la somme de \$20.00, montant des frais provoqués par la réponse en droit qu'il a maintenue le tribunal dans cette affaire. L'honorable Dérome a été chargé de pratiquer la saisie chez les défendeurs, mais ce matin ceux-ci se sont adressés à M. le juge Wurtelle, par voie de requête pour faire réviser la décision rendue par M. le juge Davidson sur la réponse en droit.

Cette requête a été prise en délibéré, mais, en attendant qu'on y fasse droit ou qu'on la rejette, elle a pour effet d'arrêter l'exécution des défendeurs étaient menacés.

Hier après-midi, aux assises, s'est terminé le procès de Samuel Cole, accusé d'assaut meurtrier sur sa femme. On n'a pas oublié qu'au premier novembre dernier, Cole était rentré chez lui en état d'ivresse, après une absence de deux jours.

Son premier soin en pénétrant dans son logis fut de déclarer à sa femme effrayée qu'il allait la tuer.

Saisissant alors un gourdin le sang-cœur en frappa rudement sa moitié à la tête; quand la police arriva la pauvre femme était à demi morte.

L'ivrogne lui avait fendu le crâne et l'avait traînée par les cheveux.

Les jurés ont déclaré Cole coupable d'assaut meurtrier.

M. Chabot, gérant général de la Compagnie du Richelieu, n'a pas encore de remplaçant.

Il est fort probable cependant que son successeur sera M. Henry Folger, de Kingston, Ont.

Avant de lui confier ce poste la compagnie devra faire amender sa chartre car elle ne peut d'après ce qui la régit aujourd'hui accepter les conditions qui lui sont faites par M. Folger.

Les directeurs s'occupent encore de la chose, après y avoir consacré hier, une partie de la journée.

L'enquête du coroner sur la mort de John Smith, décedée ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu pourrait bien conduire à la révélation d'un meurtre. Il est mort des suites de ce qu'on croyait être un accident parce que pour tranquiliser sa femme il avait dit qu'il était tombé accidentellement des chaises. Le conducteur dit que ce n'est pas le cas, et le chef de gare à Vaudreuil dit que Smith lui a déclaré qu'il avait été battu par un irlandais.

M. M. Connolly, président de la Compagnie du Richelieu, a donné sa démission ce midi. Il a été remplacé par son frère N. K., dont il avait pris le fauteuil provisoirement.

On dit qu'un syndicat américain doit construire un nouveau théâtre à Montréal au printemps.

Edward & MacDonald, manufacturiers de poêles ont abandonné leurs biens en faveur de leurs créanciers. Passif: \$60,000.

Le feu a détruit une maison appartenant à M. M. Martin, rue Delisle Ste-Condgonde, cette nuit. Deux familles ont été éveillées presque suffoquées par la fumée et n'ont dû leur salut qu'à la bravoure des pompiers.

LES SAUVAGES DU CANADA

Le rapport annuel du département des affaires indiennes pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier a été distribué, mercredi. On y lit ce qui suit: "Bien que l'hiver 1892-93 ait été d'une sévérité exceptionnelle, il n'y a pas eu de grandes souffrances parmi les sauvages. On n'a guère constaté de cas de détresse que parmi les sauvages chasseurs des régions reculées. Ceux qui ont demeuré sur leur réserve, ont passé l'hiver assez confortablement. Selon le même rapport, les sauvages des provinces maritimes semblent peu soucieux de sortir de leur état d'infériorité vis-à-vis des blancs. Ceux de la province de Québec vivent, les uns comme leurs ancêtres, les autres dans les villages bien organisés. C'est dans la province d'Ontario qu'ils ont fait le plus de progrès; ils y vivent comme les blancs. Au Manitoba, ils se civilisent lentement.

Dans le Nord-Ouest, les efforts qui ont été faits ont reçu leur récompense, et avant peu les sauvages de ce territoire seront en état de pourvoir à leur subsistance. Déjà ils fabriquent un grand nombre d'articles qu'on devait leur fournir. L'an dernier, ils ont réalisé la somme de \$56,725 par la vente de ces articles et, cette année, ils en ont vendu pour \$83,570.97.

Il y a, au Canada, 269 écoles primaires et 39 écoles industrielles pour les sauvages. Voici comment sont réparties les écoles primaires: Ontario, 81; Québec, 20; Nouvelle-Ecosse, 8; Nouveau-Brunswick, 5; Ile du Prince-Edouard, 7; Manitoba, 24; Territoires du Nord-Ouest, 80; Colombie Anglaise, 21; Ecoles industrielles: Ontario, 6; Manitoba, 8; Territoires du Nord-Ouest, 18; Colombie Anglaise, 7; Au Manitoba ces écoles sont d'une grande utilité.

FUNERAILLES DE MME LAMÈRE

Les funérailles de Mme Lamère ont eu lieu ce matin à la basilique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Panet et Réal Angers, l'hon. A. R. Angers, M. Chs Lamère et Son Honneur le juge Larue.

Parmi les membres de la famille nous avons remarqué: M. L. N. Belleau, M. Raymond, Panet Raymond, W. Chapman et M. Angers, de la Cour d'appel.

Dans le cortège: Les hon. juges Bosse, Blanchet, Casault, Caron, les honorables MM. Tullion, Casgrain, Pelletier, Chapais, l'hon. sénateur Pelletier, Jules Tessier, M. P. P. G. Amyot, M. P. J. E. Prince, etc.

La basilique avait revêtu ses plus riches ornements de deuil.

La levée du corps fut faite par M. le curé Pagnuelo. Au service, le révérend M. O'Leary officiait, avec les abbés Dufoy et Dupuis comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait Sa Grandeur Mgr Bégin, le révérend M. Mathieu, directeur du Séminaire et l'abbé Arsenault.

L'Union Musicale a fait les frais du chant. Plusieurs solis ont été chantés durant le service par Mlle Robitaille et MM. Lamontagne et Raymond.

Le révérend M. Mathieu a officié au Libéra.

L'inhumation a eu lieu à Lorette.

CAPIS EMIS

Contre M. Baldwin

Québec, 8.—Hier un bref de capias a été émis à midi, à la demande de la Compagnie Bushnell, de Montréal, contre M. W. A. C. Baldwin, le marchand à commission qui vient de faillir avec un passif de \$100,000.

La maison John Patterson & Cie, de Montréal, a intenté une action de \$765 contre M. Baldwin. Un des associés de la maison Youth & Co, de New-York est, dit-on, en route pour Québec afin de voir aux intérêts de cette maison de commerce.

M. Baldwin sera probablement arrêté de nouveau à la demande de cette maison commerciale, s'il est libéré sur cautionnement.

M. Bundy, banquier de Peterboro et beau-frère de M. Baldwin a qui il avait fait des fonds considérables, arrivera ici aujourd'hui. On parle d'un arrangement qui permettrait au failli de continuer ses affaires. La demande de cession a été faite par MM. Drouin et frères, de Québec.

CALIXTE Ier

Ce fameux excentrique qui a égayé Montréal l'année dernière, est arrivé à Québec. Ce matin, il a visité les bureaux de journaux, exposant sa politique sociale et religieuse.

La viande à Chicago

Bétail affligé de la maladie du cancer

Chicago, 7. L'Inter-ocean affirme que huit à dix mille têtes de bétail sur les trois millions abattues chaque année à Chicago, sont affligées de la maladie du cancer. De connivence avec les inspecteurs, nommés par la loi, les propriétaires d'abattoirs expédient, comme saine et exempte de maladie, cette viande dans les différentes parties du pays, où elle est achetée par des gens qui s'en servent, ignorant qu'ils s'exposent par là aux ravages d'une maladie dangereuse et incurable.

Dix mille bêtes! Des centaines de mille personnes sont exposées chaque année à attraper cette maladie.

Morts aux dents

Le cheval d'un charretier du nom de Bordeleau a pris les mors aux dents hier sur la rue des Ramparis. Il a descendu la côte Lamontagne à bride abattue, mais en tournant la côte près de chez M. Darveau, l'imprimeur, il a glissé et il est tombé sur le côté, brisant le harnais et un peu aussi la cariole. Son maître a fait la pinnette lui aussi, mais ne s'est pas fait de mal.

Faits Divers

Notes personnelles

W. J. Poupore, écrivain, est à Québec. L'hon. George est de retour en ville.

L'hon. A. R. Angers est venu à Québec assister aux funérailles de Mme Lamère.

MM. Jos. King, J. B. Laliberté et M. Enright, s'embarqueront demain à Halifax.

Arrivés au château Frontenac: John McGrath, Jeanne Lorette; Leslie R. Dowker, William Davidson, E. A. Hewitt, W. L. Castle, J. D. Paterson, Montréal; Thomas Kerr, Toronto; Wm McKill, Manchester, Ang.

Arrivés à l'hôtel Victoria: C. W. Gregory, C. F. Crutchoff, H. O. Eddy, W. E. Wilson, J. E. N. Rolt, T. Bélanger, Montréal; Ths et Mme J. St. Paul, Minn.; O. F. Lay, A. W. Glanford, Montmorency; Geo. McLean, Boston; Rév. H. Keroack, Saguenay.

La débacle

La débacle est commencée sur la rivière Yamaska à St-Hyacinthe.

L'alménach catholique de Hoffman

L'alménach du clergé catholique de Hoffman pour 1894, est très intéressant. Il contient une magnifique carte représentant les Etats-Unis divisés en diocèses et une foule de renseignements utiles au clergé. Le portrait du nouvel évêque de Sherbrooke figure en tête de la liste des prêtres de son diocèse.

Cette publication est sans doute très utile à tout le monde, mais elle l'est surtout au clergé dont chaque membre devrait posséder un exemplaire. Merci pour l'envoi de l'alménach.

Adresse: Hoffman & Co, 413, Cast Water Street Milwaukee, Wisconsin.

La Trappe

Un nouveau bureau de poste a été ouvert le 1er mars, à la Trappe d'Oka. Ce bureau est connu sous le nom de "La Trappe".

Faillite importante

M. P. H. Durocher de Hull, vient de faire cession de ses biens. Son passif est de \$24,000.

Petites nouvelles

La quête faite par les religieuses de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance de Lévis dans les concessions de la Paroisse a rapporté plus de 40.

Il y a eu hier une réunion du comité des finances à laquelle on a discuté et réglé plusieurs comptes.

La fanfare jouera au rond à patiner demain soir.

M. George Broomer, marchand de bois, a été blessé à la tête mercredi par la chute d'un morceau de bois qu'il remuait.

L'affaire Villeneuve

Il n'y a rien de nouveau dans cette affaire, si ce n'est que le compte a eu ce matin une entrevue avec son avocat.

Action en garantie

La Cie du chemin de fer du St-Jean a pris une action en garantie contre M. E. J. Angers au montant de \$2,056.43.

Concubine de ville

Le conseil de ville s'ouvrira ce soir.

Menacé de perdre la vue

Nous regrettons d'apprendre que la révérende mère dépositaire générale du couvent des sœurs de la Congrégation de Montréal, est menacée de perdre la vue. La révérende mère est la sœur de M. le curé Gauvreau de Lévis.

La Propagation de la foi

L'œuvre de la Propagation de la foi a rapporté \$7,764.61 dans le diocèse de Québec au 1893. Là-dessus la ville de Québec a fourni \$3,390.94. Cette collecte est le double du diocèse de Montréal.

Autre action

M. Noel, William Tossig et al a pris une action de \$1,152.77 contre M. A. C. Baldwin et la Cie du Pacifique, mise en cause.

Proclamation

Aux intéressés

Attendu que durant les cinq dernières années, nos clients et le public en général, se sont toujours déclarés satisfaits de nos tweeds, serges etc, etc, d'importation anglaise et française, de la coupe et du fini recherché des vêtements sortant de notre établissement, nous faisons savoir par les présentes, à tous ceux qui ont besoin d'un complet, d'un pardessus ou d'un pantalon que nos marchandises du printemps sont maintenant en magasin.

De plus, afin de donner plus de satisfaction, nous avons importé cette année les chemises, collets, poignets, cravattes, bretelles, chaussettes, etc, etc, le tout choisi par le propriétaire lui-même.

J. EMILE CARON & CIE, Marchands Tailleurs, 117 Rue St-Jean.

Nouvelle maison

Une nouvelle maison de commerce ouvrira ses portes la semaine prochaine sur la rue St-Jean. MM. Fradet & Rivier, tiendront des fruits et des thés; ils feront une spécialité de ce dernier article. Bien connues pour leur habileté et leur activité ces messieurs ont le droit de compter sur l'encouragement du public. N'oubliez pas: Fradet & Rivier, 171 rues St-Jean et d'Yvonne.

Les courses sur patins

Les courses sur patins au Pavillon des Patineurs hier soir, ont été assez intéressantes.

La course d'un mille, entre Breen et McCormick, a été gagnée par ce dernier, par quelques verges.

La course à reculons entre W. Smith et Boisseau a été gagnée par Smith, Boisseau étant tombé au cinquième tour.

La course de deux milles entre Breen et McCormick, de St-Jean, N. B., a été gagnée par Breen par une couple de pouces. On peut voir par là quel intérêt elle a excitée.

La dernière course, encore entre Phillips et Boisseau, a été gagnée par Phillips.

Certificat du Vatican

Le Vin de Messe

TARRAGONE D'AUGUSTE DE MULLE a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Chaque Fût porte l'emblème de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGLOIS & FILS, ROGUES & WISKMAN, S. CHAPERON & A. J. TURCOTTE, Montréal, Messieurs FRÉCHON & CIE, Ottawa, M. S. NAJOT.

E. BÉLLEAU & CIE, IMPORTATEUR, 22 novembre 1893-Jan 701

Concert promenade

La fanfare de Lévis donne un concert promenade dimanche soir dans la salle Notre-Dame. A part le plaisir qu'on éprouve toujours d'entendre ces bons musiciens, il y aura encore des jeux de gymnastes exécutés par le professeur Flemming du huitième bataillon.

L'INDICATEUR

DE

QUEBEC ET LEVIS

(DIRECTORY)

PUBLIÉ PAR

Boulangier & Marcotte

Edition ordinaire, (6e année)..... \$3.00

Edition spéciale contenant la liste alphabétique de Québec..... 75

9 mars 1894

HEURES DU BUREAU 8 a. m. à 9 p. m.

A. A. LANTIER, Dentiste, 69 Rue St-Jean, Québec

On administre le gaz végétal 12 oct. 1893-Jan 627

CONTINUATION D'AFFAIRES

M. A. MORENCY

De la maison Dussault & Morency, marchands tailleurs, rue St-Jean

Desire informer ses clients et le public en général qu'il continuera les affaires comme par le passé à

L'ANCIEN POSTE, 28 RUE SAINT-JEAN.

Il ne tiendra en mains que les plus beaux et les meilleurs

DRAPS, TWEEDS, ETC

Les derniers patrons et goudres

La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de

A. MORENCY & CO

N. B.—Une visite est respectueusement sollicitée.

AVIS!

M. A. MORENCY est la seule personne autorisée à recevoir tout montant dû à la société Dussault & Morency.

8 mars 1894—156

AVIS PUBLIC

La Cie des pouvoirs électriques

Montmorency

Est prêt à fournir les lumières électriques d'après le système actuel du prix de 125 centimes par unité. Des offres pour pour le 15 électrique recevront une prompt attention au gérant général aux bureaux de la Cie, No 121, rue St-Jean, où on peut se procurer les renseignements au sujet de la pose d'éclairage, coût du fil électrique, etc.

Les patrons actuels peuvent adapter le système métrique s'ils le désirent.

F. H. BADGER, Jur., Gérant général

5 mars 1894—156

EXTRAORDINAIRE

AUX ENTREPRENEURS

Menuisiers, Peintres, Charpentiers, Forgerons.

A COMMENCER DU 1er MARS.

Ayant en main un assortiment considérable de FERRURES POUR MAISON, PEINTURES et FOURNITURES DE CHARBON, J'ai décidé de commencer le 1er MARS une vente exceptionnelle

de ces articles de quincaillerie. Nous invitons tout particulièrement les entrepreneurs menuisiers, peintres charpentiers et forgerons à profiter de cette occasion.

CHEZ

Louis C. Giguère

QUINCAILLIER.

317, 319, rue Saint-Joseph

SAINT-ROCH.

2 mars 1894—156

Ferme à vendre.

Cette magnifique terre appartenant à P. T. LÉGAR, Charlesbourg, contenant 78 acres de terre en parfait état de culture, munie de toutes les commodités, puits, hangars, et une maison pour l'habitation de la maison privée, etc, etc. Cette propriété a remporté 3 premiers prix dans les concours de fermes du comté de Québec, elle peut être vendue avec tout le mobilier consistant de 12 vaches Arbray et un troupeau de 3 chevaux, 20 cochons de tous les âges race Yorkshire améliorée, ainsi que tous les instruments d'agriculture nécessaires pour une ferme modèle, ou sans le mobilier et les instruments.

La maison se trouve située à un arpent de la station de Charlesbourg-Québec, et l'extrémité sud est à seulement 35 milles de la ville.

La maison et l'habitation sont pourvus d'un aqueduc, et la maison contient toutes les améliorations modernes, tel que closets à eau, etc.

Pour plus amples informations s'adresser à

P. T. LÉGAR, Charlesbourg, Co. Québec.

LATIMER & LÉGAR, 275, 275, rue St-Paul, Québec.

5 mars 1894—156

Certificat du Vatican

Le Vin de Messe

TARRAGONE D'AUGUSTE DE MULLE a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Chaque Fût porte l'emblème de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGLOIS & FILS, ROGUES & WISKMAN, S. CHAPERON & A. J. TURCOTTE, Montréal, Messieurs FRÉCHON & CIE, Ottawa, M. S. NAJOT.

E. BÉLLEAU & CIE, IMPORTATEUR, 22 novembre 1893-Jan 701

Concert promenade

La fanfare de Lévis donne un concert promenade dimanche soir dans la salle Notre-Dame. A part le plaisir qu'on éprouve toujours d'entendre ces bons musiciens, il y aura encore des jeux de gymnastes exécutés par le professeur Flemming du huitième bataillon.

L'INDICATEUR

DE

QUEBEC ET LEVIS

(DIRECTORY)

PUBLIÉ PAR

Boulangier & Marcotte

Edition ordinaire, (6e année)..... \$3.00

Edition spéciale contenant la liste alphabétique de Québec..... 75

9 mars 1894

HEURES DU BUREAU 8 a. m. à 9 p. m.

A. A. LANTIER, Dentiste, 69 Rue St-Jean, Québec

On administre le gaz végétal 12 oct. 1893-Jan 627

CONTINUATION D'AFFAIRES

M. A. MORENCY

De la maison Dussault & Morency, marchands tailleurs, rue St-Jean

Desire informer ses clients et le public en général qu'il continuera les affaires comme par le passé à

L'ANCIEN POSTE, 28 RUE SAINT-JEAN.